

#StayTuned



la lettre d'information de
La cause de l'autisme

www.cause-autisme.fr

N°16 . 18 mai 2021

> édito

NON AU NEURO, OUI A LA PAROLE

Par Hervé Damase.

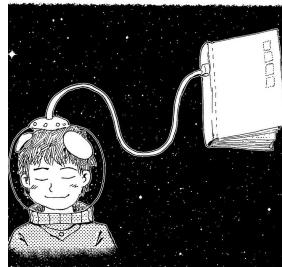
La Cause de l'autisme soutient d'abord et avant tout la cause des autistes, mais aussi celle de leurs parents, ainsi que celle des praticiens qui, dans leur diversité, les accompagnent dans leur quotidien. Et cela passe en premier lieu par le fait de se mettre à leur écoute pour les entendre et les comprendre dans leur singularité, comme cela est le cas de tout membre de la communauté humaine des êtres parlants.

Défendre cette cause peut paraître à notre époque une évidence... Et pourtant, tel n'est pas le point de vue gouvernemental qui une nouvelle fois tente d'imposer, au mépris de l'avis des premiers concernés, un diktat sur l'orientation dans le diagnostic et la prise en charge de l'enfant atteint de troubles dits neuro-développementaux, parmi lesquels figure l'autisme, à travers la promulgation au Journal officiel d'un Arrêté, en date du 10 mars 2021, qui définit les critères pour la mise en place d'une plateforme d'orientation et de coordination.

Un vent de contestation s'est levé, auquel La Cause de l'autisme apporte son entier soutien, comme en témoigne ce numéro spécial de #StayTuned qui rassemble quelques contributions visant à éclairer l'enjeu de cette nouvelle offensive qui n'a pour but que d'enfoncer le clou sur une perception du psychisme réduit au neurone.

Le jeudi 27 mai, à l'initiative de L'Ecole de la Cause freudienne, un FORUM, intitulé "Arrêtons l'arrêté" se tiendra [en accès libre par vidéo diffusion](#) de 20h à minuit.

> c'est maintenant



"ACCUEILLIR LE SYMPTÔME DE L'ENFANT" Une interview de Jean-François Cottes

Les psychologues se mobilisent contre l'Arrêté gouvernemental relatif au diagnostic et à l'intervention précoce auprès des enfants autistes. Un Forum est organisé le 27 mai prochain, à l'initiative de l'Ecole de la Cause freudienne. Nous avons posé trois questions à Jean-François Cottes, directeur du CERA (Centre d'études et de recherches sur l'autisme), qui soutient cette initiative.



UN SCANDALE PEUT EN CACHER UN AUTRE

Par François Bony.

Selon Josef Schovanec, "le prochain scandale de l'autisme est celui du business, des formations : des milliers d'euros du plan autisme et du Ministère sont détournés vers des boîtes privées pour des formations autisme détenues par une minuscule poignée de personnes. [...] Faire appel à...

[Lire la suite](#)

LE HORS-NORME CONTRE L'ARRÊTÉ

Par Cécile Wojnarowski.

L'arrêté du 10 mars 2021 fixe les conditions d'exercice des psychologues qui envisagent de rejoindre les "parcours de bilan et d'intervention précoce pour les enfants avec des troubles du développement". Notons que le trouble neuro-développemental est apparu avec le DSM 5, dont on sait à quel point celui-ci a donné lieu à controverses. S'appuyant sur une...

[Lire la suite](#)

DES PSYCHOLOGUES SOUMIS A UNE ACCRÉDITATION

Par Romain Aubé.

De l'union du ministère de la santé avec celui des finances est né l' "Arrêté relatif à la définition de l'expertise spécifique des psychologues". Ce texte de loi est une attaque contre la liberté d'exercice des psychologues, à leur autonomie et à la responsabilité de leur orientation. D'emblée, la difficulté à...

[Lire la suite](#)

CONTRER LA TENTATIVE DE MISE AU PAS

Par Fabienne Loiseau.

Depuis fin 2018, les pouvoirs publics ont pris plusieurs mesures afin d'accélérer et de faciliter le diagnostic et la prise en charge des enfants atteints d'autisme et autres "troubles du neuro-développement". Ces mesures, qui pourraient être accueillies comme une avancée pour les parents et enfants concernés, apparaissent clairement comme étant...

[Lire la suite](#)

Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ECF secrétaire.

[Se désinscrire](#)